



DOSSIER

Budget 2007 :

les choix

“ Pas
d'augmentation
des taux
d'imposition
communaux. ”

Le budget de cette année concerne en premier lieu le chantier du passage à niveau et l'aménagement du pôle multimodal. Fin 2007 : on circulera sous la voie ferrée. Il intéresse également d'autres secteurs : aménagements de voirie pour une meilleure accessibilité, ZAC du centre ville, services au public, urbanisme, économie, logements, enfance, intercommunalité...



La suppression du passage à niveau et l'aménagement du pôle multimodal sont les projets les plus importants et les plus marquants pour la commune.

Fin des travaux : mars 2008.

Les habitants suivent avec attention le déroulement du chantier qui permettra à terme d'accéder facilement à Pontcharra. De nombreuses réunions publiques ont précédé ces travaux. La mairie communique régulièrement sur l'avancée du chantier et ses incidences sur la circulation et le stationnement.

Le coût des travaux

La suppression du passage à niveau se monte à plus de 13 000 000 €, dont près de 10 % seulement incombent à la commune. Des travaux annexes liés à l'aménagement du pôle multimodal restent à la charge financière de la commune.

Des travaux réalisés par tranches

Les travaux sont organisés par tranches en prenant en compte l'intervention successive ou simultanée de chaque entreprise. Ils se réalisent à proximité et au-dessous des voies où circulent des trains et des voitures. Les mesures de sécurité nécessaires sont prises. Après la pose du pont-rail provisoire, les travaux consistent maintenant à réaliser la trémie (voie souterraine) sous la voie ferrée, qui sera poursuivie par la mise en place du pont définitif courant mai 2007. À cette occasion nous assisterons à des travaux exceptionnels, qui nécessiteront à nouveau un ralentissement pendant lequel la commune renforcera le réseau d'eau pluviale par la pose d'un tuyau de 1 mètre de diamètre.

Les travaux respectent le calendrier prévu :

- Juin 2007 :** mise en place du pont rail et début des travaux de voirie sur la voie nouvelle
début des travaux d'aménagements
- Septembre 2007 :** fin des travaux routiers
- Décembre 2007 :** fermeture du passage à niveau et fin des travaux ferroviaires
- Mars 2008 :** fin des travaux d'aménagement du pôle multimodal.

En dehors du chantier du passage à niveau, le budget de cette année prend en compte le fonctionnement et les nouvelles réalisations dans différents domaines. Certains projets déjà à l'étude en 2006 seront réalisés en 2007.

Accessibilité-travaux

La possibilité pour chacun de circuler et stationner, en voiture mais aussi à pied, à vélo, avec une poussette ou en fauteuil roulant, est une des priorités de l'équipe municipale. Un équilibre doit être trouvé pour laisser une place à chacun. La commune a récemment réalisé des travaux d'accessibilité sur les avenues du Granier et des Templiers, et autour du groupe scolaire de Villard-Benoît. Le programme continue sur plusieurs fronts :

- réfection de l'avenue du Granier, avec interdiction de stationnement pour les poids lourds sur la place du cimetière
- aménagement d'un parking poids lourds en face du site de Moulin-Vieux
- agrandissement du parking de Villard-Noir
- intervention dans la rue des Âges sur les réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que dans les hameaux, comme par exemple à Villard-Benoît, la rue du Clément
- installation d'une passerelle « piétons » rue du Bréda
- travaux prévus avenues du Stade et de Chartreuse jusqu'au Collège avec une réflexion sur les modifications du carrefour avenue de la Gare-rue du Stade pour permettre une meilleure fluidité
- nouvel aménagement de la place du Terrail en concertation avec les riverains. Ce projet s'inscrit dans une perspective de liaison entre le centre ville existant et la nouvelle ZAC.

Urbanisme-économie-logement

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le Plan d'Occupation des Sols sera mise en œuvre cette année et devrait se terminer en 2009. La commune a terminé son schéma d'assainissement qui permettra de conforter la réflexion de l'aménagement futur de Pontcharra. Elle poursuit une politique d'acquisitions foncières suivant les opportunités. Les plus gros projets d'aménagement et de réhabilitation se feront dans le domaine économique avec notamment la réhabilitation du Village d'entreprises du Bréda. La commune a décidé de conserver une vocation économique au site de Moulin-Vieux. Elle veille à ce qu'il soit rendu dans le meilleur état afin de permettre une rapide reprise d'activité. Concernant le logement social, il est primordial dans une commune de notre importance de faire cohabiter les habitants de toutes conditions et de toutes origines. La commune réaffirme la nécessité de mixité sociale qui permet les échanges au quotidien et assure la cohésion de la population, à l'exemple de la Coisetière.

“ *Le site de Moulin-Vieux conservera une vocation économique* ”

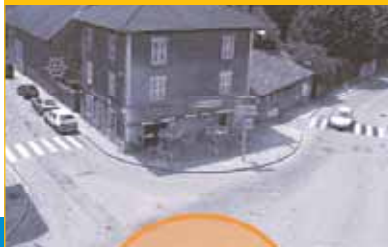
La déviation de la rue des Martyrs (vers l'entreprise Sonoco)

Une voie longue de 600 mètres va être créée, à l'angle de la rue Jean Pellerin et de la rue des Martyrs de la Résistance, en déviation de cette dernière. Ce projet répond à plusieurs objectifs. Tout d'abord, sécuriser la circulation, en la déplaçant : actuellement, les véhicules passent entre les bâtiments de l'entreprise Sonoco, en empruntant une voie étroite. Le nouvel axe facilitera la circulation des poids lourds qui auront une alternative pour éviter le centre de Pontcharra. Ils trouveront aussi des places pour se garer dans le nouveau parking poids lourds installé face à Moulin-Vieux. Autre intérêt pour la commune : renforcer les réseaux d'eaux et d'assainissement dans ces secteurs en les construisant sous la nouvelle route. Des voies piétonnes et cyclistes ainsi que l'éclairage public compléteront plus tard l'équipement de cette rue. Les entreprises sont choisies. Début des travaux : 1^{er} trimestre 2007.

ZAC du centre ville

En plus des nouveaux logements (locatifs, accession à la propriété sociale et privée), le nouvel ensemble renforcera les commerces et les services de notre commune.

Enfin un vrai rond-point dans le centre ville !



Les chiffres

Surface terrain : 16 000 m²
 Constructions : 10 bâtiments (de R+2 à R+3).
 Stationnements : 148 en surface et 205 souterrains
 Logements sociaux : 10% de l'ensemble
 Surface des nouveaux services et commerces en rez-de-chaussée : 1 900 m²

Un projet d'envergure

Sa conception a mobilisé beaucoup d'énergies et de compétences. À l'étude et en concertation depuis 2000, il arrive maintenant dans sa phase de réalisation avec le choix des promoteurs. Cent dix logements sont prévus dont une quinzaine à caractère social. Le projet a intégré les préoccupations environnementales : préservation d'arbres existants, chaufferie bois, système de récupération des eaux de pluie. La place de la Résistance réorganisée sera le lien entre le centre ville et la nouvelle ZAC. À terme, cette réalisation structurera et renforcera les commerces et les services de notre commune. Les démarches administratives (modification du Plan Local d'Urbanisme) prendront fin début 2007, et la commercialisation-construction débutera fin 2007.

Services au public

L'accessibilité des services publics à tous est un objectif de la commune. En mairie, une nouvelle rampe d'accès et une porte d'entrée plus maniable seront aménagées. Des modifications seront réalisées à la piscine pour accueillir les personnes à mobilité réduite avec réalisation d'un accès définitif ; la mise en conformité et la modernisation des installations (chaufferie, filtrage...) se poursuivent. À l'étude depuis quelques années, le projet d'agrandissement et d'aménagement de la hallegarderie et du relais d'assistantes maternelles aboutira en 2007. Deux appartements de fonction de Villard-Benoît seront transformés en locaux d'activités extra-scolaires. Les locaux des Galopins



L'accueil de la mairie.

seront affectés à un usage familial ou associatif. Une étude portant sur l'agrandissement et l'extension de l'école de Villard-Noir est également, à l'ordre du jour. Un aménagement provisoire du Parc de la Coisetière a été réalisé en 2006. Le projet définitif sera décidé après une nouvelle rencontre avec les habitants du quartier. Un diagnostic d'éclairage public a été effectué. Les travaux rue des Althéas puis rue du 19 mars 1962 sont en cours de réalisation. Dans un souci de maîtrise de l'énergie, ces nouvelles installations seront équipées de réducteurs d'intensité pendant certaines plages horaires nocturnes. D'autres secteurs seront concernés par ce projet.

L'intercommunalité est la réponse à certaines problématiques qui trouvent une solution en dépassant le cadre de la commune. C'est pourquoi Pontcharra est présente dans plusieurs structures intercommunales, auxquelles elle apporte sa contribution.

La Communauté de Communes du Haut-Grésivaudan (CCHG)



La CCHG a de nombreuses compétences (aménagement de l'espace, développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, personnes âgées, contrat enfance, contrat temps libre...). Après la construction d'un Centre de loisirs intercommunal à Saint-Maximin en 2005 et la mise en place d'un Relais d'Assistants Maternelles en 2006, la CCHG entreprend maintenant le projet d'une zone d'activités économiques intercommunales de 12 hectares à La Buisnière. Elle intervient également dans le cadre du projet Isère Amont (mis en place par le SYMBH) en intégrant les contraintes d'inondabilité pour aménager les zones autour de l'Isère, notamment la zone industrielle de Pré Brun avec à la clé l'installation de nouvelles entreprises dans le secteur. La participation de la CCHG permettra notamment de réduire la part de financement par les communes. (Pour ces deux points, voir articles en page Actualités). Concernant l'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage, le permis de construire est déposé, l'appel d'offres sera lancé au premier trimestre et les travaux devraient débuter en juin pour être terminés à la fin de l'année.

Le Sibrecsa



Le Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie pour les déchets ménagers organise et gère la collecte et le traitement des ordures ménagères. Grâce à un travail sur la réduction des déchets à la source, on a constaté un renforcement et une meilleure efficacité du tri à la source grâce aux onze points de collecte (verre, papier et emballages) disposés sur Pontcharra. Les ordures ménagères continuent d'être collectées le mardi matin, le samedi matin (et le vendredi matin, pour certaines résidences et entreprises) avant d'être brûlées dans l'usine d'incinération. L'action dominante du syndicat se porte maintenant sur les déchetteries, avec la restructuration de celles de Saint-Pierre d'Allevard et de Le Cheylas.

Le Syndicat Mixte du Pays du Grésivaudan (SMPG) et l'AOTU

49 communes ont signé en 2005 la Charte du Pays du Grésivaudan avec la volonté de répondre ensemble aux défis d'organisation moderne sur leur territoire : zones d'activités, transports, logements, emploi, environnement... Le SMPG n'a pas de compétence propre mais il peut contractualiser avec la Région, le Département et l'État. L'un des premiers projets, qui a suscité de nombreuses réunions et concertations, est la création d'une AOTU (Autorité Organisatrice des Transports Urbains) pour réfléchir aux transports des 90.000 habitants du Grésivaudan et les organiser localement en cohérence avec les lignes existantes du département et de la région. Depuis septembre dernier, les communes sont appelées à délibérer pour ou contre la création de l'AOTU sur la base du réseau retenu après concertation. La Communauté de Communes du Haut-Grésivaudan est associée à la démarche.



Le transport pour aller au marché.

La commune participe également à ces syndicats intercommunaux

- le Sabre (Syndicat d'Assainissement du Bréda)
- le Syndicat intercommunal de développement du Haut-Grésivaudan (zone industrielle)
- le Syndicat intercommunal du collège